ottos://www.assemblee-nationale.fr/dvn/15/questions/04NR5I 150E32021

15ème legislature

Question N°: 32921	De M. Claude de Ganay (Les Républicains - Loiret)			Question écrite	
Ministère interrogé > Enseignement supérieur, recherche et innovation			Ministère attributaire > Enseignement supérieur et recherche		
Rubrique >enseignement supérieur		Tête d'analyse >Nombre et rôle insuffisants des référ "enseignement de défense et sécurité"	ents	Analyse > Nombre et rôle instréférents "enseignement de dé	
Question publiée au JO le : 13/10/2020 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)					

Texte de la question

M. Claude de Ganay rappelle à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation que le lien armée-Nation fonde les relations entre les citoyens et les forces armées : l'entretenir est une tâche essentielle qui se concrétise par des actions au fil de la scolarité. Cette éducation à la défense porte des réussites dans le domaine scolaire, mais force est de constater que, dans le supérieur, cette mission disparaît, à moins que les étudiants n'inscrivent leur parcours professionnel dans une voie spécialisée (dans un master où les questions de défense et de sécurité sont mises en avant). Pour leurs autres condisciples, les problématiques liées à ces domaines essentiels pour la compréhension du monde qui les entoure, et qui touche aux questions de défense et de sécurité nationale, sont souvent inexistantes. Dans certaines universités et établissements supérieurs, c'est la mission des référents enseignement de défense et de sécurité que de proposer des conférences, des activités jusqu'à des unités d'enseignement libre. Mais ces référents sont peu nombreux et ne trouvent pas au sein du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation un relais suffisant. Il lui demande ce qu'il est possible de faire afin de donner à ces référents la place et le rôle qu'ils méritent.